



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-QUE.008

Déposé le : 20.03.18

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Pour une amélioration des conditions d'engagement en EMS

Texte déposé

En son temps, il n'avait pas été souhaité que les EMS entrassent dans le système DECFO-SYSREM. Les finances de l'Etat ne le permettaient probablement pas.

Au fil du temps, d'importantes distorsions de concurrence se sont installées avec les milieux de soins bénéficiant du DECFO-SYSREM, telles les enclassements des cadres, la reconnaissance des compétences des ASSC, ASE, ASA, etc (le cas des infirmières étant traité par la réponse que le Conseil d'Etat fera au Postulat idoine).

Simple question :

Ne serait-il pas plus simple de mettre tout le monde des soins à la personne, âgée ou non, dans un même cadre, soit DECFO-SYSREM, et si non, pourquoi ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Vuillemin Philippe, député

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch